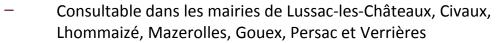
### **Comment participer?**

### Pour s'informer





- Mis en ligne sur le site internet de la DREAL Aquitaine
  Limousin Poitou-Charentes : <a href="www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr">www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr</a>
- Lors de la réunion publique du 12 octobre 2016 organisée à Lussac-les-Châteaux
- Sur les panneaux d'exposition visibles en mairie de Lussac-les-Châteaux

### Pour s'exprimer

- Par écrit sur les **registres d'observations** mis à disposition du public en mairies de Lussac-les-Châteaux, Civaux, Lhommaizé, Mazerolles, Gouex, Persac et Verrières
- En ligne sur le **site internet** de la DREAL Aquitaine Limousin Poitou-Charentes : <u>www.aquitaine-limousin-poitou-</u> <u>charentes.developpement-durable.gouv.fr</u>
- Oralement lors de la réunion publique du 12 octobre 2016 à Lussac-les-Châteaux

# Calendrier prévisionnel

# Plusieurs variantes Variante retenue

Etudes techniques et Etudes préalables environnementales détaillées Acquisitions foncières Aménagement foncier

2012 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020

Le bilan de la concertation sera mis à disposition du public sur le site internet de la DREAL

Concertation publique

Déclaration d'utilité publique Démarrage des travaux



Concertation du 3 octobre au 4 novembre 2016

Donnez votre avis!

## Objectifs de l'opération



Améliorer la sécurité routière



Réduire les nuisances subies par les riverains et les usagers



Améliorer la desserte et l'accessibilité du territoire

#### Objectifs de la concertation

- Communiquer au public les caractéristiques et orientations de l'opération
- Présenter les différentes solutions d'aménagement étudiées
- Recueillir les observations et préoccupations des usagers, riverains et acteurs du territoire



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes

#### Présentation des six variantes

tracés en plan

partis

d'aménagement

par tracé

- tracé issu des études de 2006 (V2006) : 8,7 km
- tracé en jumelage avec la LGV (VJLGV) : 8,1 km

2 x 1 voies avec créneaux de dépassement

 Vitesse autorisée 90 km/h sur section courante et 110 km/h sur les créneaux

soit

variantes

- Plate-forme de 16 m environ
- Des créneaux de dépassement à positionner

2 x 1 voies (phase 1) élargissable à 2 x 2 voies (phase 2)

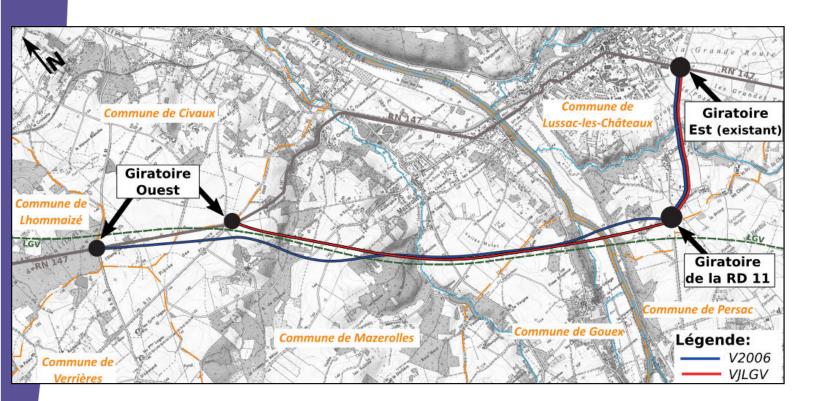
- Vitesse autorisée 90 km/h (phase 1) puis 110 km/h (phase 2)
- Plate-forme de 14 m (phase 1) et 22 m (phase 2)
- 2 x 2 voies
  - Vitesse autorisée 110 km/h
  - Plate-forme de 22 m environ

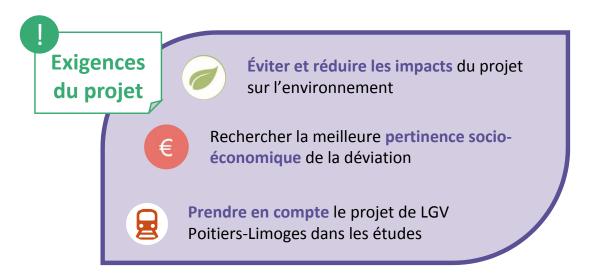
Aménagements connexes communs aux **6** variantes

- Tracé à 2x1 voies déviant le hameau de Chantegros, du giratoire RD11 au giratoire Est existant de la RN 147
- Raccordement de la déviation à l'Ouest de la RN147 par un carrefour giratoire

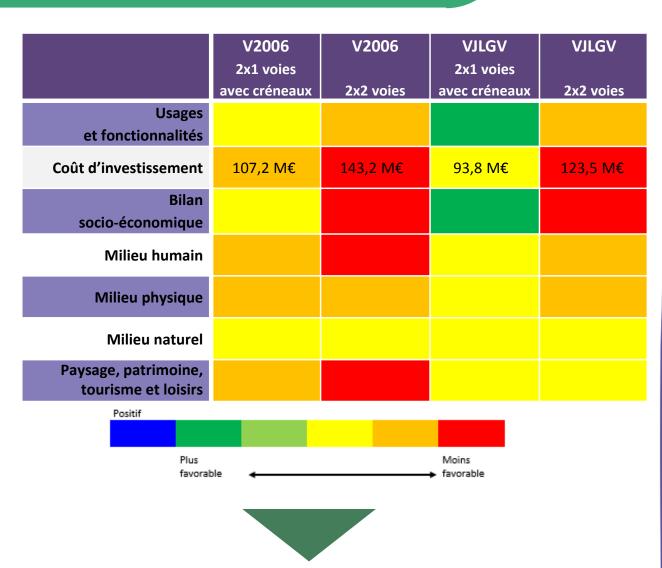


Seules les variantes V2006 intègrent un franchissement de la LGV par la déviation routière.





# L'analyse multicritères des variantes



La variante VJLGV dans son parti d'aménagement à 2x1 voies avec créneaux de dépassement présente le meilleur compromis entre les études techniques, les effets environnementaux, socio-économiques et les coûts d'investissement.